

Yaakov s'établit à 'Hébron avec sa famille. Il montre de la préférence pour Yossef, âgé de dix-sept ans, et lui réserve un traitement de faveur, comme le don d'une tunique multicolore, suscitant la jalousie de ses autres fils. Yossef raconte à ses frères deux de ses rêves qui prédisent qu'il est destiné à les diriger. Cela accroît encore leur jalousie et leur haine à son égard.

Chimon et Lévi complotent de le tuer mais Réouven suggère de le jeter plutôt dans un puits, avec l'intention de revenir le sauver. Alors que Yossef est dans le puits, Yehouda le vend à des voyageurs ismaélites. Les frères font croire à leur père que Yossef a été dévoré par un animal sauvage.

Yehouda se marie et a trois enfants. L'aîné, Er, meurt jeune et sans enfant et sa femme est mariée, en lévirat, à son second fils, Onan. Onan pêche et est frappé par une mort prématurée. Yehouda se refuse à lui donner son troisième fils. Mais Tamar, dé-

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

terminée à avoir un enfant de la famille de Yehouda, se déguise et attire Yehouda lui-même. Quand Yehouda apprend qu'elle est enceinte, il la condamne à être exécutée mais devant les preuves, il réalise et reconnaît qu'il est le père. Tamar donne naissance à deux fils jumeaux : Pérets (ancêtre du Roi David) et Zéra'h.

En Égypte, Yossef est vendu à Potiphar, ministre du Pharaon. D.ieu bénit toutes ses entreprises chez Potiphar mais sa femme le convoite et, devant son refus, le fait emprisonner. Il gagne la faveur de l'administration pénitentiaire. Il rencontre le maître échanson et le maître panetier du Pharaon, interprète correctement leurs rêves et demande au maître échanson, qui sera libéré, d'intercéder en sa faveur auprès du Pharaon. Ce qui est oublié.

Le lien entre 'Hanouccah et la Paracha Vayéchév

Dans la majorité des années, cette Paracha est lue le Chabbat pré-

cedant 'Hanouccah, tandis que dans certains cas, elle correspond au premier jour de cette fête. Il est donc légitime de supposer l'existence d'un lien entre cette Paracha et 'Hanouccah.

À première vue, aucun rapport évident ne semble exister. Toutefois, un éminent talmudiste et kabbaliste du XVII^e siècle, connu sous le nom de Chaloh, affirme que chaque lecture de la Torah possède une connexion intrinsèque avec les fêtes juives célébrées à proximité temporelle de sa lecture. Dès lors, quelle est la nature du lien entre Yossef et 'Hanouccah ?

Une croissance constante

Un élément manifeste reliant Yossef à 'Hanouccah réside dans son nom même - Yossef - qui signifie « accroître » ou « augmenter ».

À la naissance de Yossef, Ra'hel formula le vœu suivant : « Que D.ieu m'ajoute un autre enfant ». Autrement dit, la venue au

Suite en page 2

EDITO

QUAND LA PORTE S'OUVRE...

C'est un jour d'une lumière particulière sur le calendrier. Il était attendu et est déjà parmi nous. Il se nomme « 19 Kislev » et ce simple nom est d'ores et déjà tout un programme. Jour de la libération de Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi, le premier Rabbi de 'Habad, il est le « Roch Hachana de la 'Hassidout ». Comment s'étonner, dès lors, de la référence à la lumière ? C'est qu'un Roch Hachana porte en lui une puissance infinie. Littéralement « tête de l'année », il en contient tous les éléments vitaux, tout ce qui lui donne sens et portée. Le vivre, c'est donc se munir des potentialités nécessaires à un quotidien qui, enfin, échappe à la routine pour nous entraîner vers des sommets jusqu'ici ignorés. C'est dire que la venue d'un tel jour ne fait pas que constituer point de repère dans le flot calendaire, elle apporte un temps indispensable, comme une garantie de permanence au cœur d'un monde instable. Car qu'est-ce que la 'Hassidout sinon, justement, un chemin tracé pour parvenir à l'union avec D.ieu, un chemin ambitieux et pourtant accessible

à tous ? Certes, une telle démarche implique effort et concentration. Elle ne peut s'exprimer dans cette forme d'abandon si familière à notre époque. Mais cet effort n'est pas retraits du monde ni mortification. Il n'est pas non plus corrélé à une quelconque forme de tristesse. Au contraire, il est porté par cette joie-là qui caractérise le lien avec D.ieu, l'élan vers l'infini.

Le jour du 19 Kislev est ainsi comme une porte ouverte vers ce qui nous dépasse. Par l'étude de la Torah, et en particulier de la 'Hassidout, et surtout par la transformation intérieure profonde qui en résulte, il nous conduit vers un aboutissement : la libération de nos chaînes intellectuelles, morales et spirituelles et, ainsi, la délivrance dans laquelle nous pouvons entrer si seulement nous le désirons avec sincérité. Et cette délivrance n'est pas qu'une aventure personnelle. Elle est, bien plus, l'accomplissement des prophéties : la Délivrance ultime, celle de tout l'univers, par la venue de Machia'h, qui apportera la connaissance profonde que nous commençons justement à partager en ce jour. Puisse-t-elle nous apparaître dès à présent.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

HANOUCCAH 5786 : du dimanche 14 déc. au soir (1^{ère} bougie) au dimanche 21 déc. au soir (8^è bougie)

ÎLE-DE-FRANCE

Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT VAYÉCHÈV
vendredi 12 déc.
ENTRÉE 16h 35 Sortie : 17h 49

PROVINCE

Bordeaux 17.03	Lyon 16.38	Nice 16.35
Deauville 16.42	Marseille 16.44	Rouen 16.38
Grenoble 16.36	Montpellier 16.49	Strasbourg 16.15
Lille 16.24	Nancy 16.21	Toulouse 16.59
	Nantes 16.58	

A partir du dimanche 7 déc. | Pose des Téfilines : 7h 20 | Heure limite du Chema : 10h 36 | Molad : samedi 20 déc. à 2h 22 mn et 10' Halakim | Roch 'Hodech Tévèt : samedi 20 et dimanche 21 déc. 2025

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

5786 / N° 11

(59^{ème} année)

**CHABBAT
PARCHAT
VAYÉCHÈV**

SAM. 13 DÉC. 2025
23 KISLEV



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

monde de Yossef suscita chez sa mère l'espérance d'autres progénitures. Ce concept constitue également l'essence même de la fête de 'Hanouccah. Dès l'allumage de la première bougie, nous prenons conscience que la Menorah comporte sept emplacements destinés à être utilisés lors des nuits suivantes afin d'augmenter (« Yossef ») la lumière. De même que le thème de l'accroissement est suggéré dans le nom même de Yossef. Le terme « 'Hanouccah » est, quant à lui, considéré comme un acronyme formant la phrase suivante : « Huit bougies, et la loi est tranchée selon l'école de Hillel ». Plus précisément, le « 'Hèt » représente « le chiffre huit » ; le « Noun » signifie « Nérot », c'est-à-dire « bougies ou lumières » ; le « Vav (ou) » correspond à « VéHalakha », traduit par « et la loi est tranchée » ; le « Khaf » indique « KeBeth », signifiant « selon l'école de » ; enfin, le dernier « Hé » renvoie à « Hillel ». (Hillel prônait que le nombre de lumières de 'Hanouccah doit croître chaque jour : le premier jour une lumière, le deuxième jour, deux lumières, etc.) Cette analyse souligne que le nom même de 'Hanouccah incarne l'idéal d'un accroissement continu ainsi qu'une élévation dans les sphères du sacré, deux notions employées par le Talmud en référence à l'allumage de la Menorah.

Conflits entre frères

En abordant le récit de Yossef et de ses frères, il est possible d'identifier une dimension supplémentaire dans la relation entre cet épisode et l'histoire de 'Hanouccah.

Les deux événements mettent en lumière un conflit interne. L'histoire de 'Hanouccah ne se réduit pas à une

opposition entre les Juifs et leurs oppresseurs grecs. À l'instar du différend opposant Yossef à ses frères, elle inclut également une lutte interne opposant les Juifs loyalistes aux hellénistes, ces derniers étant particulièrement enclins à s'assimiler à la culture grecque.

Prélude à la domination

Un troisième parallèle mérite d'être souligné entre Yossef et 'Hanouccah. Pour introduire le récit du séjour de Yossef en Égypte, la Torah emploie l'expression « et Yossef fut descendu en Égypte ». Le mot hébreu pour « descendu » - « Hourad » -, est lié, selon le Midrach, au terme « Véyérd » signifiant « il dominera ». Ce terme renvoie clairement à une notion de royauté et d'autodétermination, ainsi qu'à une allusion prophétique à l'influence spirituelle et à la domination que le Machia'h exercera sur l'ensemble du monde.

Ainsi, la prétendue descente de Yossef en Égypte constitue en réalité un prélude à son ascension royale. Par ailleurs, ce déclin recelait le potentiel d'une élévation fulgurante, ce qui explique que le même mot désignant la « descente » signifie également exercer une domination. Ce phénomène trouve son écho dans l'histoire de 'Hanouccah qui est célébrée, entre autres raisons - comme l'explique Maïmonide - parce qu'elle a restauré la souveraineté du Peuple juif. Passant de l'état de « Hourad », c'est-à-dire d'assujettissement par les Grecs et leurs sympathisants juifs hellénistes, ils accédèrent désormais à l'état de « Véyérd » - devenant indépendants et exerçant leur domination ainsi que leur contrôle sur leur propre terre et destin.

En effet, selon Na'hmanide, si les héros

hasmonéens avaient confié la direction aux descendants du roi David, héritiers légitimes du trône, le statut spirituel du Peuple juif aurait continué à croître (« Yossef ») et cela aurait conduit à l'Ère messianique.

Parallèles entrelacés

Une analyse approfondie révèle que ces trois parallèles entre Yossef et 'Hanouccah sont étroitement imbriqués. Yossef possédait une capacité singulière à croître et à s'élever, comme en témoignent ses rêves annonciateurs de royauté et de leadership.

L'incapacité de ses frères à comprendre son combat contre son ambition de pouvoir a initialement engendré un clivage entre eux. Toutefois, Yossef triompha finalement, accédant à la royauté conformément à ses visions prophétiques, et il établit ultérieurement la paix avec ses frères en les soutenant et en les protégeant.

De manière analogue, l'histoire de 'Hanouccah illustre le conflit fraternel. D'un côté se trouvaient ceux qui aspiraient à préserver des valeurs juives authentiques, animés par un esprit de croissance spirituelle continue ; ils incarnaient l'esprit de Yossef destiné à guider leur destinée.

De l'autre côté, se dressaient leurs frères cherchant à assujettir eux-mêmes ainsi que tout le Peuple juif sous la domination d'une culture étrangère susceptible de réprimer cette dynamique de croissance juive. 'Hanouccah représente ainsi la victoire de cet esprit de Yossef, ayant conféré une indépendance relative au Peuple juif, tout en semant les germes nécessaires pour la Rédemption ultime par le Machia'h.



- DIMANCHE 7 DÉCEMBRE – 17 KISLEV
- LUNDI 8 DÉCEMBRE – 18 KISLEV
- MARDI 9 DÉCEMBRE – 19 KISLEV

Mitsva positive n° 245 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente : c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

- MERCREDI 10 DÉCEMBRE – 20 KISLEV

Mitsva positive n° 232 : C'est le commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne la loi de l'esclave hébreu.

Mitsva négative n° 258 : Il nous est interdit de vendre un esclave hébreu de la même manière qu'un esclave cananéen, à savoir de l'amener au marché pour être vendu aux enchères publiques.

Mitsva négative n° 259 : Il nous est interdit de faire exécuter par un esclave hébreu des tâches qui ne nous sont pas nécessaires, que l'on appelle « travaux rigoureux ».

Mitsva négative n° 257 : Il nous est interdit d'imposer à un esclave hébreu des tâches dégradantes, comme on en exigerait d'un esclave cananéen.

Mitsva négative n° 260 : C'est l'interdiction qui nous a

été faite de tolérer qu'un non-juif, qui vit dans notre pays, traite avec rigueur un esclave hébreu qui s'est vendu à lui.

- JEUDI 11 DÉCEMBRE – 21 KISLEV

Mitsva positive n° 196 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire des présents à l'esclave hébreu et de l'aider au moment de sa libération, de manière qu'il ne parte pas les mains vides.

Mitsva négative n° 233 : Il nous est interdit de renvoyer les mains vides un esclave hébreu, lorsque nous le libérons, après qu'il nous a servi pendant six ans.

Mitsva positive n° 234 : C'est le commandement nous incombant en ce qui concerne le rachat de la servante juive.

Mitsva positive n° 233 : C'est le commandement qui nous incombe et selon lequel l'esclave juive doit être épousée par son maître soit par le fils de ce dernier.

Mitsva négative n° 261 : Il est interdit, à celui qui a fait l'acquisition d'une servante juive, de la vendre à autrui.

- VENDREDI 12 DÉCEMBRE – 22 KISLEV

Mitsva positive n° 235 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'esclave cananéen, consistant en ce qu'il reste toujours un esclave et ne soit pas affranchi à moins que son maître lui fasse perdre un œil ou

TROIS 'HANOUKIOT, TROIS HISTOIRES...

Chaque année, le premier soir de 'Hanouccah, alors que se répandent aussi bien l'odeur de l'huile qui brûle dans le chandelier que celle des délicieux beignets traditionnels, Rav Yera'hmiel Gorelik (Chalia'h - émissaire du Rabbi à Tioumen, en Sibérie) réunit ses enfants et ses invités pour leur raconter l'histoire de la fête mais aussi d'où proviennent ses trois 'Hanoukiot, ses trois chandeliers si particuliers.

« Comme chacun d'entre nous, la fête de 'Hanouccah nous rappelle notre enfance. Quant à moi, je me souviens de la 'Hanoukia de mon père. Elle était absolument surprenante : en métal, adossée contre un « mur » façonné comme le Kotel, le Mur occidental mythique auquel rêvaient nos ancêtres et près duquel nous avons la chance de pouvoir prier à Jérusalem. Le socle de cette 'Hanoukia avait la forme de la carte d'Erets Israël, la terre sainte. D'où venait-elle ?

C'était dans les années soixante, sous le régime communiste de l'Union Soviétique. Mon père habitait à Riga, la capitale de la Lettonie. Son grand-père Rav Natane Barkane travaillait dans une usine et avait obtenu une place importante. Un jour, il demanda à ses ouvriers de confectionner un chandelier avec huit godets situés sur une seule ligne avec un neuvième godet situé un peu plus haut. Les employés ne savaient pas qu'en fait, ils fabriquaient une 'Hanoukia. Il leur ordonna d'en confectionner encore plusieurs spécimens et il les distribua dans sa communauté clandestine de 'Hassidim. Il offrit la plus jolie au jeune homme qui venait d'épouser sa fille, Morde'hai Gorelik, mon père. Quand mes parents parvinrent à quitter ce pays et à s'installer en Erets Israël en 1971, ils emportèrent bien sûr cette 'Hanoukia. Mon père qui est architecte aurait pu se confectionner bien d'autres modèles, plus majestueux mais il préférait utiliser cette 'Hanoukia qui symbolise l'héroïsme de ces Juifs soumis aux persécutions communistes et qui persistaient néanmoins à respecter à tout prix leurs lois et coutumes, à transmettre à leurs enfants leur espoir de revoir bientôt leur terre sainte pour y pratiquer pleinement le judaïsme.

Cependant, dans la maison de ses parents à Kiryat Malakhi, il y avait aussi une autre 'Hanoukia peu commune. Celui qui l'observe attentivement remarquera qu'elle est constituée de douilles de balles de fusil ! C'était peu après la guerre de Kippour en 1973, raconte le fils. Mon père servait dans l'unité des tanks dans le Sinaï. A l'approche de 'Hanouccah, il se

demandait comment il pourrait allumer les lumières de la fête. Les douilles de balles dispersées dans le sable autour de sa base lui donnèrent une idée. En plein désert, entre les tanks et les jeeps, il transforma les douilles vides en godets posés sur une simple planche et, chaque soir de la fête, il allumait les mèches devant des dizaines de ses camarades réunis dans une joyeuse atmosphère festive.

Passons à la troisième 'Hanoukia peu commune de Rav Gorelik. Il y a une quinzaine d'années, il s'est installé avec son épouse et leur fille aînée à Tioumen en Sibérie. « Nous sommes arrivés un vendredi matin, veille de 'Hanouccah. Nous avons attendu dans le froid mordant extrême l'arrivée des valises mais nous avons dû constater que celle qui contenait tout le nécessaire de la fête avait été perdue. Nous ne pouvions pas nous permettre d'attendre plus longtemps et nous sommes partis nous installer dans l'appartement que nous avions réservé. Le cœur battant, je suis parti frénétiquement à la recherche d'huile d'olive pure, un peu comme les Cohanim à l'époque du grand-prêtre Matitياهو. Je suis entré dans un magasin puis un autre et un troisième jusqu'à ce que je parvienne à obtenir une fiole d'huile d'olive. Puis je me suis attelé aux préparatifs de Chabbat quand j'ai soudain réalisé que je n'avais pas non plus de chandelier. Je me suis alors souvenu comment mon autre grand-père, le regretté Rav Mendel Gorelik avait réussi à allumer les lumières de 'Hanouccah dans les « camps de redressement » du goulag Soviétique : il conservait précieusement des pommes de terre qu'il coupait en deux et évidait afin qu'il puisse y verser l'huile nécessaire à l'accomplissement du commandement. Alors comme mon grand-père, moi aussi j'ai allumé les lumières de 'Hanouccah dans un chandelier à base de pommes de terre coupées en deux : la tradition a perduré en Sibérie...

Rassurez-vous : la vie juive s'est, depuis, bien développée à Tioumen comme dans d'autres villes de Sibérie et d'ailleurs. Si le cœur vous en dit, vous pouvez assister à l'allumage d'une 'Hanoukia géante sur la grande place de Tioumen ! Bon courage !

Mena'hem Cohen

Si'hat Hachavoua N° 1771

Traduit par Feiga Lubecki

une dent ou, en accord avec l'interprétation traditionnelle, un autre membre qui ne peut lui être restitué.

Mitsva négative n° 254 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de livrer à son maître un esclave enfui de l'étranger qui s'est échappé vers le pays d'Israël, même si son maître est juif.

Mitsva négative n° 255 : Il nous est interdit d'offenser cet esclave qui s'est réfugié chez nous.

• **SAMEDI 13 DÉCEMBRE – 23 KISLEV**

Mitsva positive n° 243 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la loi d'un gardien rétribué ou d'un locataire, qui sont soumis à la même règle.



ETINCELLES DE MACHIA'H

Le soleil et la lune

Le texte de la Torah (Gen. 38 : 28-30) nous annonce la naissance de Pérètz et Zarah, fils de Yéhouda. A leur propos, les commentateurs relèvent que Zarah est comparable au soleil tandis que Pérètz l'est à la lune. Quel est le sens de cette parabole ?

Le soleil représente le mode de service de D.ieu des Justes. En effet, ceux-ci ne connaissent ni changement ni chute. Comme le soleil qui éclaire de façon constante, ils sont d'une perfection immuable. A l'inverse, la lune symbolise le service de D.ieu des Baalé Techouva, ceux

qui ont commis des fautes et sont revenus à D.ieu. Ils ont ainsi connu la chute et redécouvert la plénitude, comme la lune qui décroît pour revenir à la perfection.

Cette idée explique pourquoi c'est de Pérètz, ancêtre de la dynastie du roi David, que descendra le Machia'h. Car un des apports essentiels de ce dernier sera justement de donner accès à la Techouva aux Justes puisque celle-ci est toujours d'une grandeur et d'une puissance inégalables !

(D'après Likoutei Si'hot vol. XXX – Parachat Vayéchev II) H.N.

LA HALAKHA

de la semaine



Les femmes et jeunes filles

ont-elles l'obligation d'allumer la 'Hanoukia ?

Réponse : Les femmes et jeunes filles ont subi de terribles restrictions durant l'occupation grèque. Par ailleurs, la victoire militaire fut en grande partie due à l'action héroïque d'une femme, Yehoudit. C'est pourquoi les femmes et filles ont l'obligation d'assister à l'allumage des lumières de 'Hanouccah par un homme. Dans le cas où il n'y a pas d'homme (ou garçon de plus de treize ans) pour les rendre quittes, elles allumeront leurs propres lumières de la fête.

Que doit faire celui qui rentre chez lui très tard le soir de 'Hanouccah ?

Normalement on doit allumer les lumières de 'Hanouccah de façon à « publier le miracle », donc quand les gens sont réveillés.

On peut allumer les lumières de 'Hanouccah en principe toute la nuit, à condition que quelqu'un soit éveillé dans la maison. Si tout le monde dort, il faudrait normalement réveiller au moins une personne. Cependant celui qui allume sa 'Hanoukia alors que plus personne n'est éveillé ne sera pas réprimandé pour cela.

Si on allume la 'Hanoukia en public, doit-on prononcer les bénédictions ?

De nombreux décisionnaires tranchent qu'il faut allumer la 'Hanoukia avec les bénédictions dans tout endroit où des Juifs se réunissent, que ce soit dans une fête, un restaurant, un mariage etc... afin de rendre le miracle public.

Même si on assiste à un allumage public, on doit allumer sa 'Hanoukia avec les bénédictions une fois qu'on est rentré chez soi.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant → **Nouveau** ←
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68

SPECTACLE DE 'HANOUCCAH

8ÈME JOUR DE 'HANOUCCAH
LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025
À 14H00

AU CIRQUE BORMANN

5 RUE LUCIEN BOSSOUTROT, 75015 PARIS
BALARD - TRAM T3 PONT DU GARIGLIANO

SPECTACLE • ANIMATION MUSICALE
VIDÉOS INTERACTIVES • MAGICIEN
TOMBOLA AVEC DE NOMBREUX CADEAUX

SPECIAL 50 ANS DES 12 PSOUKIM

RÉSERVATION SOUHAITÉE
TSHM.FR/SH

UNE SURPRISE ET UN GOÛTER POUR CHAQUE ENFANT

SANS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture
Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE 07.62.00.60.99
demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
87 rue de Crimée – Paris 19^e

3 Agences à votre service
Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER
LOCAUX COMMERCIAUX
Estimation offerte sous 48h
sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02
optimum@orpi.com

GARAGE DIRECT AUTO

ATELIER REPARATION 07.62.00.60.99 ACHAT VENTE 07.67.17.39.84

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

ORT
FRANCE

Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel

ELECTRO **DRAY** MENAGER

LES GRANDES MARQUES À PETITS PRIX

- 96 Av. Niel - 75017 Paris
Tél : 01.42.67.89.04
- 101 Av. Ed. Vaillant - 92100 Boulogne
Tél : 01.42.53.00.90
- 5 Route André Citroën - 78140 Vélizy
Tél : 01.34.65.97.07
- 5 rue Fernand Léger - 95480 Pierrelaye
Tél : 01.39.78.0800
- 6 Av. A. Einstein - 93150 Le Blanc Mesnil
Tél : 01.49.15.06.63

DRAY.FR

SIMMONS

Matelas avec zip de séparation sur demande

53 rue de Fontenay

• 94300 VINCENNES •
01.41.77.30.50 / 01.45.72.46.81

137 av. Victor Hugo
• 75016 PARIS •

115 rue de Courcelles
• 75017 PARIS •

MERGUI
PARIS

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR
2 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

Ouverture d'une
DEUXIÈME BOUTIQUE
69 rue Manin, 75019 Paris

@mergui-paris aricmergui.com 06 59 89 26 99

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO 1 DE LA COMMUNAUTÉ

NOUVEAU !! Contrôle Technique moto

Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23
06 21 65 58 71

Service Porte à Porte
- 8 € sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

BOVINI
"Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch"

BŒUF - VEAU

Viande de qualité AGNEAU VOLAILLE

LIVRAISON EN IDF

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris
www.bovini19.com

07 52 05 03 23

Leçons de **TANYA**

98€ en 100 pages de PDF

COMMANDEZ VOTRE COFFRET!

Pour commander votre coffret :
www.boutique.tsarfat.com
Contact : Yechoua Bouni
+33 (0)7 66 13 79 30

Allumez vos bougies de

Hanouccah

Du dimanche 14 déc. (au soir) au lundi 22 déc. 2025

BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE



GRANDE ALLUMAGE INTERCONTINENTAL EN DIRECT SUR ÉCRAN GÉANT

1^{ère} BOUGIE • **DIMANCHE 14 DÉC. À 20H00 | TOUR EIFFEL – PLACE JACQUES RUEFF** (M^o École Militaire)

2^{ème} bougie
LUNDI 15 DÉC.
Place de la République
à 19h30

3^{ème} bougie
MARDI 16 DÉC.
Place des Fêtes
à 19h30

4^{ème} bougie
MERCREDI 17 DÉC.
Place de la Bastille
à 19h30

5^{ème} bougie
JEUDI 18 DÉC.
Place du Maréchal Juin
à 19h30

7^{ème} bougie
SAMEDI 20 DÉC.
Place du Châtelet
à 20h00

8^{ème} bougie
DIMANCHE 21 DÉC.
Place de l'Opéra
à 18h00



LES ALLUMAGES PUBLICS À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

75	PARIS 1*	jeudi 18 déc.	18h00	Place Vendôme
	PARIS 2*	jeudi 15 déc.	18h00	Place de la Bourse (M ^o Bourse) (Face au palais Brongniart)
	PARIS 2*	mardi 16 déc.	18h00	Place Boieldieu
	PARIS 3*	dimanche 14 déc.	18h00	2 Boulevard S. Denis
	PARIS 3*	samedi 20 déc.	20h00	22 rue Beaubourg
	PARIS 3*	dimanche 14 déc.	18h00	Place Théodore Herzl
	PARIS 4	dimanche 14 déc.	17h00	Parvis des 260 Enfants
	PARIS 5*	jeudi 18 déc.	19h00	Place de la Sorbonne Allumage étudiants
	PARIS 6*	mardi 16 déc.	19h00	Place Vavin (croisement rue Bréa/rue Vavin)
	PARIS 7*	lundi 15 déc.	19h30	Place René-Char
	PARIS 8*	dimanche 14 déc.	17h30	Place de l'Étoile (Angle Champs-Élysées et avenue de Friedland)
	PARIS 8*	jeudi 18 déc.	19h00	Parc Monceau - Entrée 111/113 boulevard Malesherbes
	PARIS 9*	mardi 16 déc.	18h00	Place d'Estienne d'Orves
	PARIS 9*	jeudi 18 déc.	19h00	11 bis rue Geoffroy Marie
	PARIS 10	lundi 15 déc.	19h00	place Albert Camus
	PARIS 10	jeudi 18 déc.	19h00	Place du Belvédère, Claude Gérard Marcus
	PARIS 11	mercredi 17 déc.	17h00	69 boulevard de Belleville
	PARIS 11	mercredi 17 déc.	18h30	33 boulevard de Charonne
	PARIS 11	mercredi 17 déc.	19h30	Place de la Bastille
	PARIS 12*	dimanche 14 déc.	18h00	19 place Félix Éboué (M ^o Daumesnil)
	PARIS 12*	dimanche 21 déc.	18h00	12 place de la Nation
	PARIS 12*	lundi 15 déc.	19h00	3 rue des Meuniers
	PARIS 12* Ouest	jeudi 18 déc.	18h00	Place d'Alligre
	PARIS 12* - Bercy Village	mercredi 17 déc.	17h00	Cours S. Emilion (18 rue Gabriel Lamé)
	PARIS 12*	dimanche 14 déc.	17h30	51 avenue de Gravelle
	PARIS 13*	lundi 15 déc.	18h30	Devant la Faculté de Tolbiac - 90 rue de Tolbiac (M ^o Olympiades)
	PARIS 13*	mercredi 17 déc.	19h00	Place d'Italie (devant l'entrée du C.C. Italie 2)
	PARIS 13*	jeudi 18 déc.	16h45	Beth Habad 7 rue Fernand Vidal - Face à l'école Yavni
	PARIS 14*	lundi 15 déc.	20h00	Place Victor et Hélène Basch (à côté de la BNP) (M ^o Alésia)
	PARIS 15*	lundi 15 déc.	19h30	31 rue Pécel - place de la Mairie
	PARIS 15*	mercredi 17 déc.	19h30	place Charles Michel
	PARIS 15*	mardi 16 déc.	19h30	Place du Commerce (sqr Yvette-Chauvire)
	PARIS 15*	samedi 20 déc.	20h00	place Jacques Marette
	PARIS 16*	dimanche 14 déc.	17h00	Place Jean Lorrain - Marché d'Auteuil
	PARIS 16*	samedi 20 déc.	20h00	Place Victor Hugo (M ^o Victor Hugo)
	PARIS 16*	mercredi 17 déc.	19h00	Place du Président Paul Reynaud
	PARIS 17*	lundi 15 déc.	19h30	Angle avenue Wagram et rue Courcelles
	PARIS 17*	mardi 16 déc.	19h30	Place des Ternes
	PARIS 17*	lundi 15 déc.	19h30	Intersection Courcelles Wagram
	PARIS 17*	mercredi 17 déc.	19h30	place de Levis
	PARIS 18*	dimanche 14 déc.	18h00	Place Jules Joffrin Métro Jules Joffrin
	PARIS 18*	mardi 16 déc.	19h00	Place Constantin Pecqueur
	PARIS 19*	mardi 16 déc.	19h30	59 avenue de Flandre (M ^o Riquet) (devant le Beth Habad)
	PARIS 19*	jeudi 18 déc.	19h00	61 quai de la Seine
	PARIS 20*	jeudi 18 déc.	19h30	place des Grandes Rigoles
	PARIS 20*	mercredi 17 déc.	18h30	Place Paul Signac Métro Pelleport
	PARIS 20*	dimanche 21 déc.	16h30	23 avenue de la Porte de Vincennes
60	Lamorlaye	dimanche 14 déc.	18h00	Château de Lamorlaye
77	Fontainebleau	mercredi 17 déc.	19h00	43 boulevard de Magenta - face au Château
	Pontault-Combault	mardi 16 déc.	19h00	Hôtel de Ville (sur le parvis de la Médiathèque)
78	Chatou	dimanche 14 déc.	18h30	Place Maurice Berteaux
	Houilles	jeudi 18 déc.	18h45	Place des Arts
	La Celle S. Cloud	dimanche 14 déc.	19h00	Pl. du Jumelage
	Maisons-Laffitte	dimanche 14 déc.	17h00	1 rue du Gros Murger
	Montigny-le Bretonneux	mardi 16 déc.	20h00	Place Étienne François Choiseul
	S.-Germain-en-Laye	dimanche 14 déc.	17h30	12 ter, avenue Carnot
	Versailles	mardi 16 déc.	19h00	10 rue Albert Joly
91	Athis Mons	Dimanche 21 déc.	16h30	28 avenue Jean-Pierre Bénard
	Chilly-Mazarin	dimanche 14 déc.	16h00	Hôtel de Ville
	Longjumeau	dimanche 21 déc.	16h00	7 rue Jules Ferry
	Massy	dimanche 14 déc.	18h00	56 quater rue de Longjumeau
	Palaiseau	dimanche 21 déc.	17h00	Place de la Victoire
	Savigny-sur-Orge	dimanche 14 déc.	19h00	Place S. Therese
	S. Geneviève des Bois	samedi 20 déc.	18h30	18 allée Leo Ferré

92	Antony	mardi 16 déc.	18h30	Place de l'Hôtel de Ville
	Asniers-sur-Seine	dimanche 14 déc.	17h00	Château d'Asnières
	Boulogne-Billancourt	mardi 16 déc.	19h15	Rond Point Rhin et Danube
	Châtillon	lundi 15 déc.	19h00	devant l'Espace Maison Blanche
	Chaville	dimanche 14 déc.	18h30	Parvis de l'Atrium - 855 avenue Roger Salengro
92	Clichy la Garenne	jeudi 18 déc.	19h30	Place du Marché Villeneuve (55 rue Villeneuve)
	Colombes	mercredi 17 déc.	19h00	Parvis de la Mairie de Colombes
	Clamart	lundi 15 déc.	19h30	6 place Jules Hunebelle
	Courbevoie - La-Garenne-Colombes	lundi 15 déc.	18h30	Eplanade du collège champs Philippe. 40 avenue de verdun 92250 la Garenne Colombes
	Garches	mercredi 17 déc.	19h00	place S. Louis
	Issy les Molineaux	mercredi 17 déc.	19h30	Parvis de la Synagogue
	Levallois-Perret	mardi 16 déc.	19h30	Place Georges Pompidou (M ^o Pont de Levallois)
	Montrouge	jeudi 18 déc.	19h15	Place Edmond Champeaux
	Nanterre	dimanche 21 déc.	17h30	Place Castel Marly
	Plessis-Robinson	dimanche 21 déc.	18h30	1 Place Jane Rhodes - la Maison des Arts
	Putaux	dimanche 14 déc.	18h30	Place de la Maine
	Sceaux	dimanche 14 déc.	17h30	Place du marché (rue Piétonne)
	Suresnes	lundi 15 déc.	19h00	Terrasse du Fécheray 190 boulevard Washington
	Vanves	lundi 15 déc.	18h30	36 Rue Jean Bleuzen
	Ville-d'Avray	dimanche 14 déc.	16h30	Foyer des associations - place Charles de Gaulle
93	Aubervilliers	dimanche 14 déc.	18h00	Porte de la Villette (face de l'hôtel B&B)
	Aubervilliers	mardi 16 déc.	18h00	porte d'Aubervilliers (avenue Victor Hugo - entrée Pétriphérique)
	Aubervilliers	lundi 15 déc.	18h00	Place Front Populaire (angle av. de la République et rue Edouard Poisson)
	Aubervilliers	jeudi 18 déc.	18h00	C.C. Le Millénaire
	Aubervilliers	mercredi 17 déc.	19h00	Ford d'Aubervilliers - face à la piste
	Aubervilliers	dimanche 21 déc.	15h30	9 avenue de la République - face à la BNP
	Epinau sur Seine	jeudi 18 déc.	19h00	Carrefour avenue Jean Jaures rue Henri Wallon
	Gagny	jeudi 18 déc.	20h00	Place de l'Hôtel de Ville
	La-Courneuve	samedi 20 déc.	19h30	Synagogue 13 rue S. Just
	Le-Pré-5.-Gervais	dimanche 14 déc.	17h30	Place Léon Blum Devant le C. C. Babylone
	Les-Lilas	mercredi 17 déc.	19h30	Jardin du Théâtre de la Garde Chasse - avenue Paul de Kock
	Les Pavillons sous Bois	lundi 15 déc.	19h45	3 allée de Berlin (Parking Salle de Sports Lino Ventura)
	Montreuil	mercredi 17 déc.	19h00	158 rue Étienne Marcel
	Noisy-le-Grand	dimanche 14 déc.	19h00	Place de la Mairie
	Noisy-le-Sec	dimanche 14 déc.	17h00	2 rue de la Pierre Feuillere
	Pantin	jeudi 18 déc.	19h00	Parc Stalingrad
	Pierrefitte	samedi 20 déc.	20h30	Place de la Mairie
	Romainville	jeudi 18 déc.	19h30	Parc Simone Veil
	Sevran	dimanche 14 déc.	16h30	25 bis rue du Dr Roux
	Romainville	jeudi 26 déc.	19h30	Parc Simone Veil
94	Alfortville	mardi 16 déc.	19h00	Hôtel de Ville, Place Francois Mitterrand
	Arcueil	mercredi 17 déc.	18h00	Place de la Vache Noire
	Bry sur Marne	jeudi 18 déc.	20h15	Mairie de Bry Sur Marne
	Choisy le Roi	jeudi 18 déc.	19h30	parc de la Mairie
	Creteil	jeudi 18 déc.	19h30	Place de l'Hôtel de Ville
	Fontenay sous Bois	lundi 15 déc.	17h00	Complexe Beth Menahem
	Ivry sur Seine	lundi 15 déc.	19h00	Parvis de l'hôtel de ville
	Joinville-le-Pont	dimanche 14 déc.	18h00	Angle Quai de Polangis et boulevard de Polangis
	la Queue en Brie	dimanche 21 déc.	17h00	15 avenue Jean Jaurès
	Nogent sur Marne	lundi 15 déc.	19h00	Bowling de Nogent
	Orly	mardi 16 déc.	19h30	Place du Fer à Cheval (Près du E. Lederer)
	Ormesson sur Marne	jeudi 18 déc.	19h30	Centre Culturel - 14 avenue Wladimir d'Ormesson
	Rungis	lundi 15 déc.	19h00	Place Louis XIII
	S.-Maur-des-Fossés	dimanche 14 déc.	17h00	Place de la gare - Le Parc S. Maur
	Sucy-en-Brie	jeudi 18 déc.	19h00	Espace Jean Marie Poirier - 1 Eplanade du 18 juin 1940
	Thiais	dimanche 21 déc.	17h30	54 rue de la Sausaie
95	Domont	mercredi 17 déc.	19h30	47 rue de la mairie - Salle des fêtes de la Mairie
	Enghien-les-Bains	mardi 16 déc.	20h00	au bord du lac d'Enghien
	Montmagny	lundi 15 déc.	19h30	15 rue de Montmorency
	Cergy-Pontoise	dimanche 14 déc.	16h30	Mairie du Cergy Village - rue Nationale
	Soisy-sous-Montmorency	mercredi 17 déc.	20h00	Place de la Mairie - avenue du Général de Gaulle
	Sarcelles	samedi 20 déc.	20h30	devant la Grande Synagogue - 74 avenue Paul Valéry
	Sarcelles Village	dimanche 14 déc.	19h00	Parvis de la Sous Prefecture de Sarcelles

Cette liste est disponible sur le site www.loubavitch.fr et sera mise à jour en cas de changements

LES FÊTES
POUR LES ENFANTS

Paris 3	jeudi 18 déc.	18h30	10 rue S. Claude
Paris 4	mercredi 17 déc.	18h00	21 bis rue des Tournelles
Paris 10	dimanche 14 déc.	10h30	38 avenue Claude Vellefaux
Paris 10	dimanche 14 déc.	15h00	71 rue de Dunkerque Syna. Tiferet Yaakov
Paris 11	dimanche 14 déc.	16h00	37 rue Popincourt
Paris 13	dimanche 21 déc.	12h30	18 boulevard Vincent Auriol
Paris 16	dimanche 14 déc.	10h30	12 rue Laurent Pichat - Beth Habad
Paris 19	mardi 16 déc.	18h00	59 avenue de Flandre
Paris 19	dimanche 21 déc.	10h30	142 rue Haxo
Paris 20	Dimanche 14 déc.	15h30	82 rue des Couronnes
Maisons-Laffitte	dimanche 14 déc.	16h30	1 rue du Gros Murger

Versailles	dimanche 14 déc.	10h00	10 rue Albert Joly
Athis Mons	dimanche 21 déc.	16h00	28 avenue Jean Pierre Benard
Palaiseau	Dimanche 14 déc.	10h30	3 rue Pasteur
Antony	dimanche 14 déc.	11h00	1 rue Sderot
Clichy la Garenne	dimanche 21 déc.	13h30	26 rue Mozart
Issy le Moulinaux	Dimanche 14 déc.	10h00	67 Rue du gouverneur général Éboué
Le plessis Robinson	dimanche 21 déc.	19h00	1 Place Jane Rhodes - la Maison des Arts
Montrouge	mercredi 17 déc.	14h30	32 rue Victor Basch
Nanterre	dimanche 21 déc.	17h30	13 rue Castel Marly
Neuilly sur Seine	Dimanche 14 déc.	15h30	44 rue Jacques Dulud

Noisy le Grand	dimanche 21 déc.	15h00	Beth Habad 81 boulevard Paul Pambrun
Noisy le Sec	dimanche 14 déc.	16h00	2 rue de la Pierre Feuillere
Pantin	dimanche 14 déc.	14h00	6 Rue Lakanal
Alfortville	Dimanche 14 déc.	15h00	32 rue du Parc
Bry-sur-Marne	dimanche 14 déc.	15h30	94 Rue de la République
Joinville le Pont	dimanche 14 déc.	10h00	34 rue de Paris
la Queue en Brie	dimanche 21 déc.	15h00	15 avenue Jean Jaurès
S. Maur	dimanche 14 déc.	10h00	36 avenue du Midi
Sarcelles	mercredi 17 déc.	14h15	45 av du 8 mai 1945 - École Gueoulat Israel
Soisy sous Montmorency	mercredi 17 déc.	17h00	Salle des fêtes de la mairie 4 av. du général de Gaulle